Nations Unies

Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)

Intitulé du projet : *« Consolidation de la Paix et démarrage du processus DDR dans la région du Pool, en République du Congo »*	**Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU :** **PNUD (Agence Coordinatrice du projet)** **UNFPA** **UNHCR**
Personne à contacter concernant le projet : **Anthony OHEMENG-BOAMAH** Adresse: avenue Biayenda/Behagle BP 465 PNUD Congo Téléphone : +242 06 666 51 79 E-mail :anthony.ohemeng-boamah@one.un.org	**Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :** 1. UNOCA 2. CNUDHD 3. Commission Ad Hoc Mixte-Paritaire - CAMP 4. Haut-Commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants - HCREC 5. Ministère de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local 6. Ministère de la défense nationale 7. Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones 8. Ministère de la communication et des médias 9. Ministère de l'enseignement technique et professionnel et de la formation qualifiante et de l'emploi 10. Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique 11. Préfecture du département du Pool 12. Mairies et le Conseil départemental du Pool 13. Organisations de la société civile 14. Commission Nationale du Dialogue 15. Commission Nationale des Droits de l'homme 16. Leaders communautaires, traditionnels et religieux 17. Organisations communautaires de base y compris les groupes de femmes et de jeunes
Site du projet :	**Département du Pool, République du Congo**

EK

PS

AL

Descriptif du projet :	**Département du Pool, République du Congo**
L'objectif global du projet est de contribuer à la consolidation de la Paix et de la stabilité dans la région du Pool en République du Congo. **Date de démarrage du projet proposée :** 01/05/18 (la date exacte sera la date de transferts des fonds aux Agences récipiendaires) **Date d'achèvement du projet proposée :** 31/10/19 (à ajuster sur la base de la date du transfert des fonds, pour une durée de 18 mois) **Durée totale (en mois) :**18 Mois	**Fonds pour la consolidation de la paix : 2 880 047,64 USD** **Montant 1ere tranche : 2 000 684,91 USD, y compris** **UNFPA :** 234 213,80 **PNUD :** 1 569 741,26 **UNHCR :** 196 929,85 ***Montant 2ème tranche : 879 162,74USD, y compris** **UNFPA :** 100 377,34 **PNUD :** 672 746,25 **UNHCR :** 106 039,15 **Apport gouvernemental : En nature** **Autre :** **Coût total du projet : 2 880 047,64 USD** *Le budget global approuvé par le fonds de consolidation de la paix et le transfert de la deuxième tranche sont soumis à l'évaluation du bureau d'appui à la consolidation de la paix et au processus de prise de décision, et sous réserve de la disponibilité des fonds dans le compte de PBF
« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : 2 *(19,39% soit 521 503,95 USD)* *Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.*	
Résultats du projet : **Résultat 1** : Un dialogue inclusif est entamé sur le département du Pool, dans le but de contribuer à la consolidation de la paix **Résultat 2** : Le processus DDR est entamé selon les normes internationales **Résultat 3** : Le respect des droits humains est promu envers les acteurs étatiques et non-étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits	

Fonds pour la consolidation de la paix (PBF)

(Pour les projets financés par l'IRF)	
Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU : **PNUD** Nom du Représentant Résident : Anthony Ohemeng-Boamah Signature : Date et cachet :	**Représentant des autorités nationales** **Haut-Commissaire à la Réinsertion des Ex-Combattants** Nom du Représentant :Signature Titre Signature Date et cachet
Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU : **UNHCR** Nom du Représentant : Cyr Modeste Kouame Signature Date et cachet	**Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU :** **UNFPA** Nom du Représentant : Barbara Laurenceau Signature Date et cachet
Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) Nom du Représentant : Signature Nom de l'Agence : Date et cachet 16 MAY 2018	**Coordonnateur Résident du SNU** Nom : Anthony Ohemeng-Boamah Signature: Bureau du CR Date et cachet

TABLE DE MATIERES

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

A. Contexte relatif à la consolidation de la paix
B. État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
C. Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)
D. Ancrage stratégique du projet relativement aux bons offices du Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

A. Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
B. Budget
C. Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution
D. Pré requis pour le succès du projet

III. Gestion et coordination

A. Gestion du projet
B. Gestion des risques
C. Suivi et évaluation
D. Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe 1 : Cadre de résultats du projet PRF)

Annexe 2 : Budget du Projet

Annexe 3 : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

I. CONTEXTE RELATIF A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET JUSTIFICATION DU FINANCEMENT PAR LE FONDS

A. Contexte relatif à la consolidation de la paix et la cohésion sociale

a. Contexte politique

Le changement de la constitution en 2015 et la publication des résultats de l'élection présidentielle de 2016 ont entrainé une crise politique, sécuritaire et humanitaire dans le pays et particulièrement dans le département du Pool, situé au sud du pays et voisin de la capitale Brazzaville. Avec l'installation progressive des nouvelles institutions prévues par la constitution de 2015, la situation politique semble être en voie de normalisation surtout après l'accord de cessez-le-feu entre le Gouvernement et les représentants du Pasteur Ntumi, leader des combattants Ninja Nsiloulous, le 23 décembre 2017. La confiance dans le processus s'est élargie avec la création de la Commission ad hoc mixte-paritaire[1] et la situation sécuritaire dans le département du Pool s'est fortement améliorée depuis la signature de l'Accord.

En juillet/août 2017, le Parti Congolais du Travail (PCT) au pouvoir a majoritairement remporté les élections législatives, sénatoriales et municipales organisés malgré des contestations de certains résultats par l'opposition. En vue de disposer de forums permanents de dialogue entre le Gouvernement et les différentes forces vives du pays, la constitution de 2015 a prévu la mise en place des instances consultatives nationales telles que, le Conseil National du Dialogue qui regroupent principalement les acteurs politiques, le conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, le conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles, le conseil consultatif de la femme, le conseil consultatif des personnes vivant avec handicap et le conseil consultatif de la jeunesse. Les lois d'applications de ces nouvelles institutions sont en en cours d'adoption par le parlement.

L'institution du statut de "Chef de l'opposition" a été également acté. Le leader du parti de l'opposition ayant obtenu le plus grand nombre de sièges à l'assemblée nationale, à savoir, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) avec huit députés, a été désigné Chef de l'opposition, même si ce dernier ne parvient pas encore à réunir toute l'opposition sur une ligne commune d'action. L'opposition reste fragmentée (après sa grande cohésion affichée lors des élections présidentielles de 2016) entre les partisans de la modération, l'opposition dite radicale et l'opposition armée qui agite le département du Pool.

L'Accord du cessez-le feu se présente comme une opportunité pour la communauté internationale d'aider le Congo à relever les défis importants de DDR surtout que le pays est confronté à une crise économique grave qui ne lui permet pas de faire face à ce fardeau. Les causes profondes identifiées à la suite des diverses missions et documents inclus la marginalisation, le manque d'accès aux dividendes de développement dans un contexte parsemé des divisions à tendance tribales. Un cadre de dialogue multi acteurs à trois niveaux associés aux initiatives de redynamisation économique dans un cadre propice pour le respect des droits humains a pour objectif de gérer ces causes profondes à court, moyen et long terme.

[1] Mis sur pied après l'accord de cessez-le-feu du 23 décembre 2017, cette commission est composée de 34 membres dont 20 représentants du Pasteur Ntumi et 14 nommés par le gouvernement. La commission a pour rôle de négocier et coordonner la mise en œuvre de la feuille de route pour le processus de stabilisation de la région du Pool.

Encadré n°1 : Cartes du Congo et du Pool

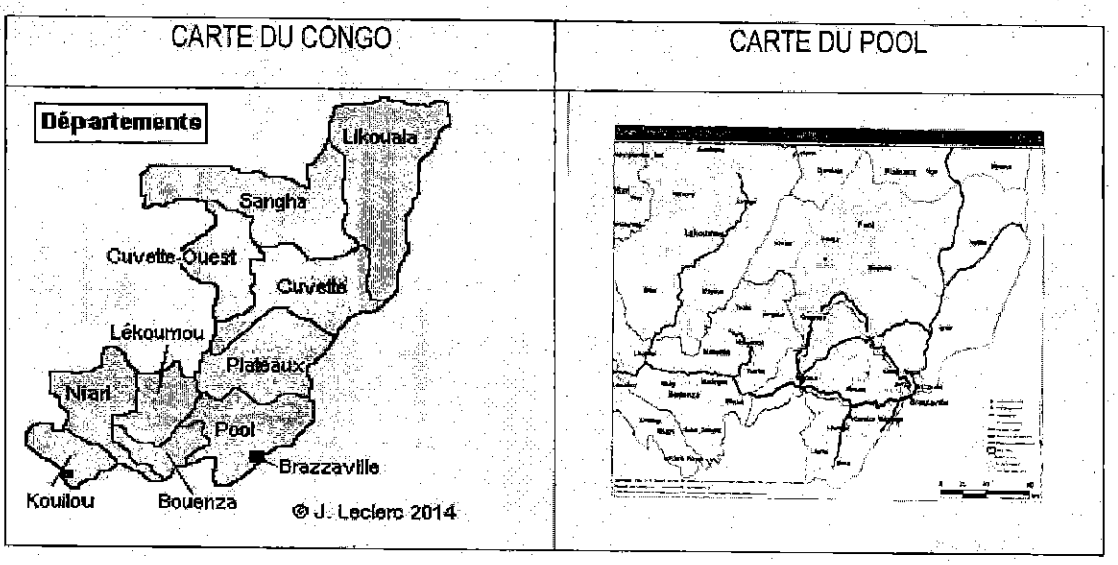

b. Contexte économique et social

La chute brutale des prix du pétrole depuis 2014, affecte durement la République du Congo avec une détérioration de la situation économique du pays. La crise économique se traduit par le ralentissement de la croissance économique et du PIB hors pétrole qui a chuté de 7,9% en 2014 à 5,3% en 2015, suivie par une contraction sévère en 2016 (- 3,1%) et 2017 (- 5%).

En raison de la crise économique, le budget de l'Etat a connu une diminution considérable par rapport aux années antérieures même si une légère hausse est constatée pour 2018. Le budget général pour l'exercice 2018 est établi en recettes à 1 522 milliards 629 millions de francs CFA contre 1 243 milliards 300 millions de francs CFA en 2017, en augmentation de 279 milliards 329 millions de francs CFA, soit 22,47%.

Les prévisions des dépenses budgétaires s'élèvent quant à elles à la somme de 1 303 milliards 629 millions de francs CFA contre 1 498 milliards 537 millions de francs CFA en 2018, soit une baisse de 194 milliards 908 millions de francs CFA (-13,01%), conséquence de la poursuite de la politique de réduction du train de vie de l'Etat amorcée depuis le début de la crise en 2014.

Pour faire face à la crise, le Gouvernement du Congo peine à conclure un accord avec le Fonds Monétaire International (FMI) pour son programme d'appui budgétaire malgré trois missions des experts du FMI à Brazzaville au cours de l'année 2017. Le FMI exige toujours plus de transparence au niveau de la dette publique et dans la chaîne des dépenses publiques ainsi que des mesures de bonne gouvernance.

La situation sociale consécutive à la crise économique reste préoccupante et se traduit par l'affaiblissement du pouvoir d'achat des ménages, les licenciements dans plusieurs secteurs, le retard dans le paiement des pensions des retraités et des bourses des étudiants. Le Gouvernement a jusqu'à présent réussi à payer les salaires des fonctionnaires et des militaires même si des retards de quelques jours sont observés. Les retards de paiement des salaires des enseignants de l'université et du personnel du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville ont causé des mouvements de grève à l'université, au Centre-hospitalier de Brazzaville et d'autres structures de l'Etat. Du fait de la difficile situation économique, le

Congo n'est pas en mesure de faire face aux défis immenses de développement, humanitaires, du DDR et du relèvement post-conflit dans le département du Pool.

Ces données ne constituent sans nul doute que le sommet de l'iceberg de cette réalité de violation de droits humains au regard du contexte délétère dans ce département. Néanmoins, dans le cadre de l'aide d'urgence humanitaire déployée en 2017 par la communauté internationale, plusieurs femmes et filles déplacées du Pool en situation de précarité et démunies de l'essentiel pour leur hygiène, ont bénéficié de la distribution de 2500 kits d'hygiène et de dignité (seau, pagne, sous-vêtements, serviettes hygiéniques, savons, lait de toilette, peigne, etc.)

c. La situation humanitaire

Le conflit armé, débuté en avril 2016 dans le département du Pool, s'est poursuivi en 2017 avec des conséquences humanitaires graves. En raison de l'insécurité causée par cette situation, l'accès au département du Pool est resté difficile et les populations victimes du conflit ont dû massivement quitter le département. Le flux des personnes déplacées était estimé à 81 000 individus en mi-2017. Le taux de malnutrition a dépassé le seuil d'urgence 15% établi par l'OMS pour atteindre 17%. Le Système des Nations Unies (SNU) au Congo avec l'appui du bureau OCHA/Dakar avait élaboré un premier plan de réponse humanitaire de 23 700 000 USD pour assister 138 000 personnes parmi lesquelles les personnes déplacées internes, les personnes résidentes et les familles d'accueil. Un second plan de réponse humanitaire de 70 700 000 USD axé sur le relèvement précoce de 114 000 personnes a été lancé en 2018.

Jusqu'à la signature de l'Accord de cessez-le-feu du 23 décembre 2017, le SNU ne pouvait se rendre dans certaines zones restées inaccessibles depuis le début du conflit. La dernière mission conjointe du SNU avec le Gouvernement et d'autres partenaires, effectuée du 27 février au 3 mars 2018, a relevé l'urgence de couvrir ces zones. L'évolution de la situation politique en République du Congo, notamment à travers le cessez-le-feu dans le Pool ouvre des perspectives positives pour renforcer l'action humanitaire du SNU dans la réalisation des activités de réponse humanitaire.

L'impact de la crise humanitaire actuelle dans le Pool, en particulier, sur les femmes, est visible. Dans les récents rapports présentés par l'UNFPA, on note une augmentation des cas de grossesses non désirées chez les adolescentes, des cas de violences sexuelle et sexiste (VSS) et de l'appauvrissement continu des ménages dirigés par des femmes. Les femmes et les enfants sont particulièrement affectés par les déplacements forcés, avec la perte des sources principales de subsistance et de revenus orientées essentiellement vers l'agriculture et les petits commerces. Un nombre important d'enfants ont vu leur scolarité brutalement interrompue du fait des déplacements et des destructions d'édifices scolaires.

Un nombre accru de cas de traumatismes ont été également signalés lors des missions conjointes SNU et du Gouvernement sur les sites des personnes déplacées dans les départements voisins. Selon les rapports annuels 2017 de l'UNFPA Congo, 110 cas de violences basées sur le genre ont été enregistrés dans les centres de prise en charge appuyés par l'UNFPA dans le Pool, contre 94 cas enregistrés en 2016, 3075 accouchements dans les formations sanitaires appuyées par l'UNFPA dans le Pool, dont environ 11% d'accouchement de mineures.

d. Contexte des droits humains

Dans le domaine des droits humains, les performances enregistrées par le pays sont jugées très insuffisantes par le département d'Etat américain et les ONG de droits de l'homme ainsi que par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme. Plusieurs cas de tortures, d'arrestations, de

déportations ou de disparitions forcées ont été signalés. Des opposants politiques ont également été arrêtés et détenus de façon "prolongée" sans procès. Les conditions de détentions sont jugées "inhumaines et dégradantes" par des ONG spécialisées. En outre, le rapport 2016 sur les droits humains des Etats-Unis indique par exemple qu'au 30 novembre 2016, il y avait à la maison d'arrêt de Brazzaville 800 détenus incluant des mineurs, pour une prison d'une capacité de 150 prisonniers. La Commission Nationale des Droits de l'Homme censée assurer la promotion et la protection des droits de l'homme sur l'entièreté du territoire, est en état de dysfonctionnement total et pas en mesure de remplir sa mission. De ce fait, le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies à Genève reçoit et examine ces dernières années, dans le cadre de l'examen périodique universel (EPU), essentiellement des rapports de la société civile congolaise et des rapports officiels établis par le Gouvernement. Toutefois, il convient de noter que le 18 février 2018, le Gouvernement Congolais a accepté l'assistance technique des Nations Unies dans le cadre de la Commission nationale d'enquête pour investiguer sur les allégations de violations des droits de l'homme portées contre le Gouvernement depuis 2015.

e. Contexte sécuritaire

La crise dans le Pool a entrainé une dégradation notable de la situation sécuritaire dans le département. Les affrontements armés entre les forces de sécurité gouvernementales et les combattants Ninjas Nsiloulous ont causé de nombreuses pertes matérielles et en vie humaines aussi bien du côté des combattants que des populations civiles. La voie ferroviaire, principale route économique entre le port de Pointe-Noire et la capitale Brazzaville, a été endommagé pendant le conflit. La desserte par voie routière et les véhicules automobiles qui l'empruntent font l'objet de fréquentes attaques par des hommes armés non identifiés. En raison de la situation sécuritaire, 8 circonscriptions électorales du département du Pool n'ont pas pu prendre part aux élections législatives, sénatoriales et locales de juillet/août 2017. Plusieurs cas de violences basées sur le genre sont également enregistrés dans la zone.

Des études récentes sur la situation sécuritaire en République du Congo ont mis en exergue un défi majeur, celui relatif à la circulation des armes légères. En août 2017, un rapport des experts de l'ONU sur le trafic des armes en RCA, a dévoilé les circuits des trafics d'armes, citant le Congo-Brazzaville parmi les points d'origine, de passage et/ou de ce trafic d'armes. Selon ce rapport, le trafic d'armes et le recrutement des combattants locaux et étrangers continuent de se faire entre les frontières avec les deux Soudans, le Tchad, la République Démocratique du Congo et la République du Congo. Le rapport indique qu'en avril 2017, ce sont plus de 11 000 cartouches qui ont été trouvées dans des commerces de Bangassou (région du Mbomou, RCA). Toutes ces munitions proviennent de la Manufacture d'armes et de cartouches du Congo-Brazzaville (MACC), située à Pointe-Noire.

Les experts de l'ONU s'inquiètent des conséquences de ces trafics sur la population civile. Une autre situation de référence sur les armes légères et de petit calibre circulant en République du Congo peut être tirée du rapport Small Arm Survey yearbook, publié en décembre 2008 et du décompte fait sur les armes ramassées vers 2010. Le rapport décomptait environ 34 000 armes légères et de petit calibre en circulation dans le département du Pool et à Brazzaville. Le projet "collecte d'armes pour le développement" en sigle PCAD 2 lancé en 2007 et clôturé en 2010, en réponse à cette situation n'a collecté que 1 447 armes légères et de petit calibre de 241 ex-combattants. Il sied surtout de noter que seules 57 armes avaient été collectées dans le Pool. Un autre constat préoccupant est illustré à travers la situation des 5 000 ex-combattants du Pasteur Ntumi qui n'avaient pas été désarmés et réintégrés en fin 2008. La reprise des hostilités dans le département du Pool met en exergue l'importance de compléter le DDR précédent dans les normes.

f. Antécédents des DDR et recommandations de la mission technique

Les programmes en faveur du DDR organisés précédemment par le Gouvernement étaient encadrés par le programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion (PNDDDR) et le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, avec l'appui des partenaires comme la Banque Mondiale, l'OIM, le PNUD et l'Union Européenne. Le SNU a appuyé plusieurs projets DDR depuis 2000 jusqu'à la clôture du projet de la sécurité humaine en décembre 2015.

L'analyse des interventions DDR précédents ont révélé un manque d'harmonisation entre l'approche ciblée et axée sur le rachat d'armes du Gouvernement et celle des Nations Unies basées sur les Normes intégrées de désarmement, démobilisation et réintégration (IDDRS) qui s'articulaient autour de l'action communautaire et l'accompagnement des ex-combattants dans les micro-projets y compris des activités génératrices de revenu.

C'est pourquoi, dans le cadre de la réponse à la requête du Gouvernement du Congo concernant le conflit actuel, le SNU a adopté une approche basée sur la prudence et l'application d'une méthodologie adéquate. Pour cela, une mission d'évaluation technique des Nations Unies conduite par le Chef de la Section DDR du Département de maintien de la paix basé au siège à New York s'est rendue à Brazzaville du 22 janvier au 4 février 2018. L'équipe a fait une analyse stratégique et programmatique et émis des recommandations pour orienter le gouvernement et ses partenaires dans la définition d'un programme DDR avec de meilleures chances de succès dans le département du Pool.

Le rapport de la mission technique a constaté que les prérequis au DDR étaient présents à ce stade du processus. La volonté politique des parties prenantes – le gouvernement et le Pasteur Ntumi s'est reflétée dans l'Accord de Kinkala.

La mission a aussi souligné la nécessité d'ajuster le fonctionnement du cadre institutionnel du DDR existant composé par le Haut-Commissariat à la réinsertion des ex-combattants créé en 2001 et la Commission nationale du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion (CONADER) créée en 2003 dans le but de faciliter la mise-en-place de l'Accord de Kinkala ainsi que les propositions présentées par la Commission ad hoc paritaire-mixte.

Dans ce contexte, le cadre normatif devra aussi être préparé, y compris pour résoudre la levée du mandat d'arrêt contre le Pasteur Ntumi (et deux de ses collaborateurs), ainsi qu'une éventuelle extension de la levée du mandat d'arrêt et/ou abandon des poursuites judiciaires relatives à la rébellion pour ceux qui ont été affiliés aux groupes armés et acceptent de participer au programme de DDR.

La mission a aussi souligné que la République du Congo devrait avoir un processus DDR basé sur l'approche des Nations Unies relative au DDR : i. une planification, une programmation et un financement conjoints et cohérents ; ii. Axés sur les besoins des personnes impliquées dans le DDR ainsi que les communautés affectées, y compris les besoins spécifiques des femmes et des jeunes ; et iii. Assurant des liens adéquats et appropriés avec les programmes complémentaires tels que le relèvement et le développement. Dans ce contexte, il est important de souligner la centralité de la réintégration dans le processus DDR, la nécessité de bien mener les évaluations initiales et de bien synchroniser la réinsertion et la réintégration.

B. Etat des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficit à combler

Il n'existe actuellement pas de programme DDR ou d'initiative de consolidation de la paix au Congo. Le PNUD vient de clôturer un projet de prévention de la radicalisation de la jeunesse qui a bénéficié à des

jeunes filles et garçons dont 200 originaires du Pool, et orientés vers la formation aux métiers et à l'entrepreneuriat, l'aide à l'insertion sociale par l'emploi et l'auto emploi, ainsi que la mise en place de réseaux de dissémination des valeurs républicaines et de citoyenneté porteuse de cohésion sociale. Le volet réintégration communautaire devrait toucher préventivement les jeunes originaires du Pool qui n'ont pas bénéficié des interventions du Projet de Prévention de la Radicalisation de la Jeunesse.

Au plan humanitaire, la communauté internationale a mis en place un programme d'urgence en réponse à la crise humanitaire dans le Pool. D'une valeur initiale de 23 millions de dollars US, le programme exécuté jusqu'en fin décembre 2017 (délai prévu), n'a recueilli qu'environ 13 millions de $ affectés aux interventions d'extrême urgence. En termes de résultats, les interventions conduites au titre de la réponse humanitaire de 2017 n'ont permis d'apporter qu'une assistance limitée aux populations déplacées, dans les zones jusqu'ici accessibles :

L'appel humanitaire de 2018, à hauteur de 70 millions de dollars US, porte essentiellement sur le relèvement précoce. Il va couvrir entre autres les aspects de sensibilisation et de dialogue intercommunautaire, la réhabilitation des services sociaux de base et le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans les districts affectés, l'appui à la reconstruction des habitations détruites, la production alimentaire et la relance des économies locales. Ces interventions prévues pour une durée de 12 mois seront relayées par le démarrage du programme DDR. En d'autres termes, le DDR dans son volet réintégration va complémenter le programme de relèvement précoce.

D'ores et déjà, le projet PBF qui va amorcer des actions de réintégration trouvera des passerelles avec le programme de relèvement précoce sur la base d'une répartition géographique des interventions et sur un partage des échantillons des bénéficiaires. Ceci permettra aux interventions de l'un et l'autre programme de tirer parti des synergies qui se dégageront.

Enfin, il est à signaler un projet en voie de lancement par la Banque Mondiale dans le cadre de son fonds de développement social, grâce à des fonds du Japon qui a fait un don de trois millions de dollars au Congo[2]. Le projet va porter sur l'appui à la création/relance des activités génératrices de revenus dans le Pool. Le SNU recommande un cadre de coordination de l'ensemble des interventions afin d'éviter les duplications et de maximiser l'utilisation efficace des ressources.

B. Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

Le financement par les fonds de IRF est justifié par :

(i) Urgence de la situation : la signature de l'Accord de cessez-le-feu du 23 décembre 2017 place le pays dans une situation doublement urgente. Il faut non seulement une réponse humanitaire et de relèvement précoce aux 160 000 personnes affectées dans les zones du conflit couvert par l'Appel humanitaire. Mais aussi, procéder de façon urgente à la planification et mis-en-place de la stabilisation du Pool, par le DDR des ninjas sur la base du dialogue inclusif et la protection des droits humains. Il est à noter que dans la plupart des zones affectées, la quasi-totalité des infrastructures de base ont été détruites ou demeurent non fonctionnelles par manque de personnel, équipements, intrants. Cette situation retarde le retour soutenu des populations déplacées et affectera le DDR.

Tout ceci va exiger des ressources importantes que le Gouvernement n'est pas à même de disponibiliser en raison de la sévère crise économique qui plombe la trésorerie publique. Face à ces besoins pressants, une intervention urgente et coordonnée s'avère d'une impérieuse nécessité pour éviter également une

[2] Les détails du financement et les procédures restent encore à être déterminés.

résurgence du conflit. Le financement du PBF sera utilisé pour tous les aspects urgents de la consolidation de la paix selon le cadre de résultats proposé par ce projet.

Enfin, on peut craindre une recrudescence de l'insécurité, et de manière plus préoccupante, une propagation du conflit et une radicalisation de la population si l'Accord de cessez-le-feu n'est pas accompagné des mesures de stabilisation dans le département du Pool ainsi que du relèvement communautaire.

(ii) Insuffisance des ressources de l'Etat : Le Gouvernement, les agences du SNU impliquées et les organisations de la société civile n'ont pas les capacités financières disponibles dans l'immédiat et suffisantes pour soutenir ce type d'intervention rapide. Le budget du PNUD, mais aussi le budget de base des Nations Unies au Congo, est extrêmement limité et s'appuie sur le partage des coûts avec le Gouvernement. Dans le contexte économique actuel, les budgets liés en grande partie aux contributions des pays partenaires diminuent considérablement, ce qui a une incidence notable sur les activités du SNU qui n'est pas actuellement en mesure de financer ce projet. Pour l'année budgétaire 2018, L'Etat a inscrit un montant d'un milliard de francs CFA au budget. Il s'agit d'un montant largement insuffisant dont le décaissement n'est pas certain.

(iii) Retombées politiques attendues du DDR et du dialogue : Le programme a pour finalité la consolidation de la paix, au-delà du DDR. Les résultats attendus en termes d'activités et de produits auront un effet réel sur la consolidation de la paix. Il ressort des consultations préalables, avec différents acteurs congolais lors des missions de UNOCA au Congo (les autorités gouvernementales, les représentants des organisations de la société civile, les professionnels des médias, les leaders communautaires et religieux, les autorités locales), que la prise en compte des dimensions dialogue, droits humains et sécurité sont essentielles au succès du DDR prévu et permettrait de résoudre durablement la crise récurrente du Pool.

Dans ce contexte, les aspects liés au genre et surtout l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sont importants. L'UNFPA a récemment lancé un programme en direction de la force publique centré sur la sensibilisation de ce corps d'Etat aux violences basées sur le genre (VBG). Ce programme va être étendu au Département du Pool, dans le cadre du DDR et veillera à ce que les femmes associées et affectées par le conflit ne se voient pas exclues. L'exécution de ce projet entrera dans la disponibilité de la communauté internationale à contribuer aux efforts des nations unies pour appuyer le processus DDR.

D. Ancrage stratégique du projet relativement aux bons offices du Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale

Le désir de paix au Congo est tangible et les récents développements positifs observés y compris la signature de l'Accord de cessez-le-feu témoignent de l'impact réel des bons offices menés par le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale (RSSG). Le projet vise essentiellement à renforcer la stratégie pays du RSSG à savoir promouvoir un dialogue inclusif entre les acteurs politiques, le retour à la stabilité et à la sécurité dans le département du Pool et la promotion d'un environnement protecteur des droits de l'homme.

Il convient de noter que dans le cadre de la mise en œuvre du projet, UNOCA n'interviendra pas en tant qu'agence directe d'exécution. Toutefois, l'UNOCA apportera ses conseils et sa supervision dans la mise en œuvre des activités du pilier 1 du projet relatif au dialogue. Le RSSG continuera dans le cadre de ses bons offices à œuvrer en faveur du renforcement de la confiance entre les différents acteurs en vue d'un environnement favorable au succès du projet. A ce titre, il continuera d'appuyer en conseils, l'exécution du projet et de promouvoir le dialogue entre les différents acteurs à travers ses bons offices.

Les dialogues visés par le RSSG se situe à trois niveaux essentiellement : i) l'Accord de cessez-le-feu ; ii) une analyse constructive des causes de la crise du Pool ; et iii) l'opérationnalisation du Conseil National du Dialogue (CND).

- Concernant le processus de dialogue autour du cessez-le-feu, il ressort des différentes consultations de l'UNOCA avec les acteurs politiques, les représentants de la société civile et des membres du gouvernement qu'une unanimité se dégage quant à la nécessité des acteurs engagés dans l'Accord-de-cessez le feu, notamment le gouvernement et le Pasteur Ntumi à travers la Commission ad hoc paritaire- mixte, de travailler à clarifier les engagements et les obligations de chacune des parties et à maintenir la confiance entre elles de sorte à solidifier davantage l'Accord. La solidité de l'Accord garantira ainsi les meilleures chances de succès non seulement pour le projet mais également pour un futur programme DDR. A ce niveau, le RSSG continuera ses bons offices en vue d'encourager les parties à donner un meilleur cadrage à l'Accord.

- Pour ce qui est de l'analyse des causes réelles du conflit dans le Pool, il a été démontré lors des différentes visites du RSSG et des missions techniques de l'UNOCA, que les sources de l'instabilité récurrente dans le département du Pool sont à la fois complexes et ne sauraient se limiter à un facteur unique ou aux limites géographiques du Pool. Aussi convient-il à travers des mécanismes participatifs et inclusifs de faciliter la réflexion entre les acteurs concernés aussi bien au niveau local que national. La méthodologie devra émaner des acteurs congolais eux-mêmes qui doivent déterminer la méthodologie idoine.
- Concernant le Conseil National du Dialogue (CND), le RSSG n'a eu cesse d'encourager le Gouvernement à rendre opérationnel ce cadre constitutionnel. Aussi l'opérationnalisation du CND (dont les textes d'application sont en cours d'adoption par le Parlement), à travers un soutien technique et matériel du projet, contribuera à renforcer davantage les bons offices du RSSG en traduisant de manière concrète l'offre d'appui des Nations Unies à soutenir les initiatives de dialogue dans le cadre de la prévention des conflits. Il faut noter qu'il existe une divergence d'approche quant aux formats de dialogue souhaité. Alors que l'opposition politique et les organisations de la société civile sont en faveur d'un dialogue national, le Gouvernement estime que le Conseil National du Dialogue constitue le meilleur cadre pour discuter des questions d'intérêts nationales. Le SRSG s'attèlera à motiver l'opposition radicale qui pourrait montrer une certaine réticence à rejoindre le CND.

Une attention particulière doit être apportée au relèvement des capacités des acteurs clés dans le domaine des droits de l'homme afin de favoriser l'avènement d'un environnement plus protecteur des hommes, des femmes et des enfants, propice à la paix, à la démocratie et au développement.

II. OBJECTIF DU SOUTIEN DU FONDS ET MISE EN ŒUVRE PROPOSÉE

A. Résultats et produits du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement

a. Résultats et produits attendus par le projet

Résultat 1 : Un dialogue inclusif est entamé sur le département du Pool, dans le but de contribuer à la consolidation de la paix

Ce résultat sera atteint à travers la mise en œuvre de deux (2) produits pour lesquels des activités sont déclinées.

FK

Produit 1.1: Les plateformes de dialogue et/ou comités menant à la participation politique, à la paix et au développement sont établis et fonctionnels

Activités :

- Renforcement des capacités du Conseil National du Dialogue (CND)
- Mise en place et renforcement des capacités des comités et plateformes de dialogue et des conditions de pérennisation des mécanismes de conciliation inclusifs incluant les jeunes et les femmes dans les localités prioritaires
- Analyse inclusive et participative des causes de la récurrence des crises dans le Pool
- Facilitation de mécanismes de dialogue au niveau local entre les groupes cibles identifiés et/ou avec les autorités locales y compris à travers la création d'un pool de facilitateurs et facilitatrices
- Création des conditions d'une participation effective des femmes dans la conduite des dialogues à tous les niveaux (local et national)

NB : il est prévu trois niveaux de plateformes de dialogue : 1 au niveau local (dans chacun des districts affectés), 1 au niveau départemental, 1 plateforme nationale. L'action du Gouvernement, à cet effet, sera de (i) prendre un décret qui institue et organise les plateformes, y compris les liens horizontaux et verticaux entre les différents niveaux (ii) fixer de commun accord avec les Ninjas le calendrier des travaux des plateformes (iii) faciliter le déroulement du dialogue suivant l'allocation des ressources des partenaires.

Bien que le dialogue soit une affaire des Congolais qui doivent se parler entre eux, il n'en reste pas moins que le PNUD, suivant les directives de l'UNOCA, prêtera une oreille attentive au déroulement des plateformes, aidera à les préparer et à en suivre l'application des résolutions.

Produit 1.2: Les campagnes de vulgarisation des dispositions de l'Accord de cessez-le-feu et du processus de paix, y compris sur le DDR, sont réalisées

Activités :

- Elaborer la stratégie de communication et de sensibilisation y compris en langues nationales
- Réaliser des émissions radiotélévisées en Français et en langues locales sur le processus de paix et le dialogue
- Organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de l'accord de cessez-le-feu et du processus de paix auprès des communautés de façon générale
- Organiser des sessions de renforcement des capacités des professionnels des médias sur l'accord de cessez-le-feu ainsi que les objectifs du programme
- Assurer le suivi/accompagnement (monitoring des médias formés) sur une communication propice à forger un discours public qui met l'accent sur la réconciliation et la paix pour s'assurer qu'ils font bien ce qui est attendu d'eux et ne mettent pas de l'huile sur le feu
- Création des conditions d'une participation effective des femmes dans la vulgarisation des dispositions de l'accord de cessez-le-feu et du processus de paix et du DDR.

Résultat 2 : Le processus DDR est entamé selon les normes internationales

Ce résultat sera atteint à travers la mise en œuvre de trois produits.

Produit 2.1: Le cadre programmatique du DDR est mis en place et opérationnel

Activités

- Appuyer l'élaboration du cadre programmatique
- Appuyer la mise en place du cadre institutionnel et/ou légal régissant le processus DDR (prise des textes règlementaires structurant les équipes de gestion du DDR, en référence aux IDDRs)

IC UT EK

- Conseiller les parties sur le déroulement des étapes clés du DDR stipulées dans la Feuille de route ainsi que dans le document de programme national de DDR ;
- Appuyer le suivi /évaluation du fonctionnement du cadre programmatique et institutionnel/légal du DDR.

Produit 2.2 : Les bénéficiaires et participants du projet conjoint sont identifiés sont appuyés dans leur réinsertion et réintégration.

Activités

- Mener le profilage et les enquêtes ciblant les ex-combattant(e)s, les jeunes à risque, les femmes associées et/ou affectées par les conflits et d'autres groupes éligibles dans les communautés ;
- Mener l'étude des opportunités de réintégration et de cartographie dans les zones ciblées
- Conduire une analyse de l'implication des femmes et filles dans le conflit ainsi que les répercussions du conflit sur elles
- Mettre en place la base de données intégrant les informations relatives au profil socioéconomique, qualifications, besoins et attentes spécifiques des participants et bénéficiaires du projet
- Identifier les ONG partenaires en collaboration avec les autorités et comités de dialogue selon les critères de sélection prédéfinis
- Sélectionner les participants et bénéficiaires du projet en collaboration avec les autorités et comités de dialogue selon les critères prédéfinis.
- Financer des appuis à la réinsertion (assistance à court terme) d'au moins 500 ex-combattant(e)s identifié(e)s et ciblé(e)s
- Réaliser des chantiers à HIMO et impliquer les ex-combattant(e)s ainsi que d'autres groupes de population (jeunes, femmes affectées, etc.)
- Préparer des programmes de formation et de renforcement des capacités dans diverses techniques de production et de conduite d'AGR
- Financer les projets économiquement viables (identifier en étroite collaboration avec les autorités et les comités locaux de dialogue, incluant la participation des femmes) au profit des ex-combattant(e)s, des jeunes et d'autres populations vulnérables éligibles
- Appuyer le renforcement du dispositif financier existant dans la zone d'intervention (micro finance, etc.)
- Entreprendre des activités favorisant la réintégration sociale et politique des ex-combattants, ainsi que la réconciliation avec les membres de la communauté.

NB : La réintégration va être au centre du processus DDR, pour des résultats qui vont s'inscrire dans la durée. Les activités de réintégration seront synchronisées avec celles relatives à la réinsertion des ex-combattants. L'approche de la réintégration retenue est celle basée sur la communauté, avec des composantes non seulement économiques, mais aussi sociales et politiques.

Produit 2.3 : Les services d'appui à la réintégration sont renforcés en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et filles ex-combattantes et associées aux groupes armés

Activités

- Mener le diagnostic (analyse des défis et lacunes) des services d'appui à la réintégration existants dans les communautés ciblées et formuler des recommandations visant le renforcement de leurs capacités techniques et matérielles, voire financières
- Organiser le renforcement des capacités des fournisseurs de services d'appui à la réintégration en appliquant les recommandations formulées par le diagnostic.

NB : Parmi les fournisseurs de services retenus figureront en bonne place les organisations de la société civile (OSC) à qui sera confiée l'exécution d'une part substantielle des activités de ce volet. Ce qui va par ailleurs favorisera davantage de transferts de compétences et de responsabilité à ce type d'acteurs.

Résultat 3 : Le cadre de protection juridique pour le DDR des ex-combattants est mis en place

Ce résultat sera atteint à travers la mise en œuvre de trois produits.

Produit 3.1: Le cadre de protection juridique pour le DDR est mis en place en assurant le respect des droits humains.

Activités

- Appuyer les dispositions envers l'abandon de poursuites judiciaires relatives à la rébellion pour ceux qui ont été affiliés aux groupes armés et acceptent de participer au programme de DDR
- Organiser des sessions de formation des leaders communautaires en matière de leadership et de réconciliation en incluant la dimension genre
- Appuyer la mise en place d'un répertoire/registre local/national des dommages aux populations ciblées et identifiées
- Appuyer la mise en place d'une commission de réconciliation au niveau local[3]
- Faciliter l'obtention des documents d'identité et ou administratifs en vue d'une libre circulation et la jouissance d'autres droits qui en découlent
- Mise en place d'un répertoire des personnes assistées en documents
- Prise en compte intégrale du genre dans les mécanismes d'accès à la justice (de l'identification à la réparation).

Produit 3.2: La force publique est formée aux droits humains et participe à la réconciliation dans le département du Pool.

Activités

- Organiser des sessions de formation des policiers et des membres de la force publique sur les droits humains et la réconciliation en incluant la dimension genre
- Mettre en place et rendre opérationnel les comités locaux de lutte contre les violations des droits humains
- Organiser des sessions de formation des policiers et des membres de la force publique sur la législation en vigueur en matière de violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG), les méthodes d'enquêtes et l'accès à la justice pour les victimes
- Mettre en place un système d'alerte avec les autorités judiciaires pour le signalement des atteintes aux droits humains (arrestations illégales et détention arbitraires).

Produit 3.3: Un réseau d'identification, de documentation et de prévention des violences et violations au niveau communautaire est mis en place et opérationnel, y compris sur les questions de violences basées sur le genre

Activités

- Conduire une étude diagnostique des violences et violations des droits humains dans la zone de réintégration ciblée

[3] Ces comités seront les mêmes cibles pour la mise en œuvre des trois (3) piliers.

IC EK

- Organiser des sessions de sensibilisation de divers acteurs dont les organisations de la société civile, les forces publiques ainsi que des ex-combattants pour la prévention des violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG)
- Organiser des activités de sensibilisation communautaire sur les violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) et violations des droits humains
- Mettre en place un programme d'engagement des hommes et femmes contre les violences
- Rétablir et installer des réseaux de référence et d'alerte sur les violences faites aux filles et aux femmes, impliquant les structures de santé, les services de justice/police/et d'autres forces de sécurité, organisations de femmes, de jeunes, etc.
- Mettre en place un système de monitoring des violations/abus des droits humains pour certains groupes spécifiques « laissés de côté », notamment personnes vivant avec handicap, personnes âgées, populations autochtones, personnes vivant avec le VIH, etc.
- Encourager et appuyer la mise en place des centres d'écoute dans les zones affectées par le conflit
- Mettre en place un système d'accompagnement juridique en cas d'abus signalés

b. Groupes cibles

Les cibles directes du projet sont :

- Les ex combattants de la région du Pool, avec un accent particulier sur les femmes et les filles, les jeunes et les enfants associés aux groupes armés éventuels
- Les familles des ex-combattant(e)s
- Les communautés d'accueil avec un accent particulier sur les personnes vivant avec handicap et ou maladies chroniques.

NB : Pour les activités comme le dialogue, tous les ex-combattant(e)s et toutes les communautés seront visés. En ce qui concerne la réintégration, les bénéficiaires seront en nombre plus restreint, mais comprendront de façon particulière, les femmes et les jeunes, à hauteur de 50 % minimum (double ciblage) en collaboration avec les programmes de relèvement et le projet de la Banque mondiale sur les jeunes à risque.

De même, le projet prend en compte les questions transversales, y compris le genre (nécessité de répondre aux besoins spécifiques des femmes), les jeunes, dans l'optique de renforcer leurs capacités à contribuer au processus de DDR.

Le ciblage des 500 ex-combattants constituera une initiative pilote, étayée par des critères objectifs : zone de concentration d'ex-combattant(e)s, zone de concentration de déplacés/retournés, jeunes, femmes/filles associées et ou affectées, enclavement, besoins spécifiques et vulnérabilités socio-économique. Elle vise à jeter les bases pour un programme de réintégration plus large appuyé par la communauté internationale. Les autres acteurs non ciblés par ce projet dans les zones de conflit bénéficieront des autres programmes d'assistance humanitaire et de relèvement en cours ou en perspective, centrés sur le développement[4].

c. Théorie du changement

« Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool

[4] Les comités locaux seront formés pour gérer la résolution des conflits locaux dans un processus de dialogue inclusif.

retrouveront la paix et la stabilité. »

Le projet contribuera à établir les bases essentielles pour une paix et stabilité durables :

(i) les fondements de la paix et de la sécurité dans le département du Pool en particulier et en République du Congo en général seront établis de façon durable ; l'économie locale et nationale retrouvera les éléments de relance et d'équilibre, avec un effet d'inversion des conséquences actuelles de pénuries des denrées divers et de hausse de prix à Brazzaville et à l'intérieur de la région, d'arrêt de la production agricole et d'élevage dans les localités affectées, de désœuvrement de la jeunesse exposée à la drogue, au chômage de masse et de ce fait en risque de radicalisation, etc.

(ii) La population pourra renouer la confiance avec les institutions de l'Etat, ce qui est indispensable pour éviter le déclenchement d'une nouvelle crise violente. La signature de l'accord de cessez-le-feu et la demande d'appui du Gouvernement pour un programme DDR alimente une dynamique positive et entrouvre une rare fenêtre d'opportunité sur laquelle nous devons capitaliser.

(iii) La mise en œuvre des activités proposées – le DDR dans un climat propice au dialogue inclusif et le respect des droits humains – permettra de consolider les acquis de la paix et contribuera également à un dialogue au niveau communautaire dans la partie la plus instable du pays. Elle fournira aussi de précieuses incitations aux jeunes marginalisés et armés, empêchant ainsi leur rechute dans la violence.

(iv) La mise en œuvre permettra aussi d'appuyer les efforts de haut niveau de l'UNOCA pour la paix et la stabilisation dans le Pool. L'accent particulier qui sera mis sur les secteurs thématiques mentionnés plus haut, tout en s'appuyant sur les efforts déjà entrepris, permettra de donner un nouveau souffle ou rythme à la gestion des crises au Congo s'attaquant entre autres aux racines des conflits pour prévenir leur récurrence.

d. Approche du projet

L'approche du projet sera basée sur les principes suivants :

- Appropriation nationale. L'approche du projet visera l'appropriation nationale en impliquant les autorités nationales par le biais des ministères techniques partenaires de mise en œuvre, locales et communautaires, les ONG et les organisations de la société civile à toutes les étapes de planification, mise en œuvre et évaluation du projet.
- Approche inclusive et participative sensible au genre. Les activités du projet seront développées en prenant en compte les différentes cibles en veillant à la prise en compte de leurs besoins spécifiques des femmes, et appuieront la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- Mise en œuvre à travers des opérateurs locaux, tout en renforçant leurs capacités techniques.
- Ne pas nuire (Do no harm) : Le projet aura une approche sensible et basée sur la connaissance du terrain. Afin d'éviter les impacts négatifs que pourrait avoir le projet sur la consolidation de la paix, des études et des consultations avec les parties prenantes seront à la base des décisions de mise en œuvre.
- L'approche basée sur les droits humains en cohérence avec le UNHRDDP va figurer dans la stratégie pour réduire les abus et réconforter les populations affectées par le conflit. Le HRDDP figure surtout dans le volet prévention du projet à travers la formation des forces de l'ordre
- La cohérence entre un dialogue inclusif et un DDR selon les normes internationales sous-entend contribuer à l'atteindre les objectifs majeurs du projet qui est la stabilisation de la région.

B. Budget

La deuxième tranche du budget du projet sera libérée dès :

- Soumission d'une demande signée par l'agence de coordination (PNUD) au nom du projet démontrant les dépenses / engagements financiers d'au moins 75% de la première tranche ;
- Soumission des rapports descriptifs du projet PBF dus au cours de la période écoulée (les rapports de projet sont attendus les 15 juin et 15 novembre) ;
- Disponibilité des fonds PBF ;
- Communication (par courrier électronique) du Coordonnateur Résident avec son évaluation de l'avancement du projet, de la gestion des risques et des engagements de toutes les parties prenantes concernées, y compris les experts DDR de l'UNOCA / DPKO / DPA / PNUD. Selon le calendrier et les besoins, les missions d'appui des experts de l'AC peuvent être financées par les agences d'exécution directement ou avec une contribution de ce projet, en utilisant des fonds destinés à l'examen à mi-parcours du projet.

C. Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

Le PNUD, de par le monde, a accumulé une expérience énorme en matière de gestion des programmes DDR et sera appuyé techniquement par les experts en Réintégration du siège. Au Congo, le bureau du PNUD, outre une longue expérience d'accompagnement des processus de collecte des armes et de gestion des projets de réinsertion et de réintégration, a des capacités indéniables. Le PNUD a été l'agence d'exécution des principaux projets DDR mise en œuvre au Congo. Grâce au partenariat comme celui qui vient d'être noué avec le Département des opérations de maintien de la paix, le bureau du Congo disposera des appuis techniques pour accompagner le Gouvernement dans le processus DDR.

L'UNOCA et le Centre des Droits de l'Homme de Yaoundé sont deux organismes onusiens dont l'expérience et l'expertise est avérée en matière de plaidoyer et d'accompagnement des processus de dialogue et de réconciliation et en matière des droits humains. Les deux structures apporteront un appui décisif au SNU Congo pour l'aider à mieux adresser ces volets du projet PBF.

Concernant les autres aspects de protection, de traitement des cas des violences basées sur le genre, l'UNFPA et le HCR ont des compétences qui les placent au cœur de l'action de la communauté internationale dans ces deux domaines respectifs.

Il est entendu que pour certaines actions de mise en œuvre sur le terrain, les agences parties au projet utiliseront des partenaires sélectionnés au plan local et/ou international, sur une base compétitive. Il s'agit notamment des ONG spécialisées dans l'un ou l'autre domaine comme la sensibilisation et la communication, la promotion des droits de l'homme, etc.

D. Pré-requis pour le succès du projet

Les prérequis pour le succès du projet sont en place : l'Accord de cessez-le-feu, implication effective du Comité Mixte Paritaire dans le suivi et la mise en œuvre de l'Accord, la volonté réelle des acteurs (gouvernement et Pasteur Ntumi) de procéder au DDR des ninjas nsiloulous et d'aller vers la paix durable et l'amélioration des conditions de sécurité dans le Département du Pool.

Le Comité ad hoc paritaire-mixte va jouer un rôle central dans le suivi de l'Accord de cessez-le-feu et des dispositions relatives au désarmement et à la démobilisation. Il serait important d'adopter un texte qui le consacre au plan légal, afin de lui assurer une autonomie financière et fonctionnelle pour donner du poids à ses actes.

L'adoption et la mise-en-place des activités prévues dans la Feuille de Route partagée avec le SNU le 20 mars 2018 sont essentielles. Elle offre des orientations clefs pour la formulation d'un programme national de DDR.

III. GESTION ET COORDINATION :

a) Gestion du projet :

1- Modalité de mise en œuvre :

Le projet sera exécuté selon les modalités DIM (modalité de mise en œuvre directe). En tant qu'agent administratif du PBF, le bureau du Fonds d'affectation spéciale multi donateurs est responsable du transfert des fonds aux agences récipiendaires sur la base d'un mémorandum d'accord (MoU) signé entre chaque organisation des Nations Unies bénéficiaires et le bureau du MPTF.

Chaque agence assurera le suivi et le contrôle de qualité pour leurs partenaires d'exécution. Le PNUD assurera la coordination entre les trois agences, y compris la cohérence des activités et des groupes cibles, le suivi conjoint et la compilation du rapport narratif et financier inter-agence qui sera remis au PBF après validation par le comité de pilotage du projet.

2- Agences d'exécution des projets :

Les agences spécialisées de l'ONU serviront d'agences d'exécution du projet. Elles engageront l'expertise des ONG internationales et nationales, ainsi que celle du Gouvernement en tant que partenaires de mise en œuvre. La coordination et l'engagement effectif de ces agences seront facilités par l'agence désigné comme lead « PNUD » qui assurera l'implication active de toutes les agences. Afin de maximiser l'efficacité et l'efficience du programme, chaque agence prendra le leadership au niveau du département du Pool dans le domaine de son intervention.

Il y aura par ailleurs l'implication d'autres institutions à mandats spécifiques notamment le Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA), le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (OHCHR) et le Département des Opérations de Maintien de la Paix (DPKO).

Plus concrètement, l'OCHR apportera son appui technique aux institutions étatiques (Commission Nationale des Droits de l'Homme, la force publique, la justice), aux partis politiques et aux organisations de la société civile impliquées, dans les domaines de la protection et du monitoring des droits humains, en lien avec le processus de stabilisation de la région du POOL. De même, le DPKO DDR et DPA/MSU continueront à soutenir le projet par le biais des conseils techniques.

L'appui et l'expertise d'autres partenaires techniques et financiers, bi et/ou multilatéraux, des organisations de la société civile et confessionnelles, pourraient être sollicités, pour la bonne exécution du projet.

IC

EK

3- Equipe technique du projet :

L'équipe de gestion du projet sera composée :

- d'un Conseiller Technique Principal (CTP) international,
- d'un spécialiste S&E,
- d'un spécialiste genre,
- d'un spécialiste développement communautaire/communication,
- d'un assistant administratif et financier et
- d'un chauffeur.

4- Comité technique conjoint au niveau national et local

Le projet sera placé sous le suivi technique de ce comité, composé des points focaux des différents ministères techniques et des agences d'exécution.

Siègeront également au sein du Comité, des représentants de la Banque Mondiale et de l'Union Européenne, présents comme principaux contributeurs au processus DDR, ainsi qu'un à deux délégués de la société civile impliquée.

Il servira de mécanisme de coordination technique au niveau national et régional. Il traitera de toute la mise en œuvre du projet et requiert une collaboration intensive avec les autres agences ainsi qu'avec des prestataires de services non étatiques (ONG, prestataires privés) pour s'assurer du bon déroulement des interventions planifiées.

Le Comité technique conjoint fournira des directives techniques pour l'atteinte des objectifs, fera la revue du plan de travail, validera les rapports d'avancement du projet élaborés par les partenaires de mise en œuvre. Les membres du comité technique conjoint entreprendront des missions conjointes régulières de suivi sur le terrain. Ce comité aura des rencontres régulières chaque trimestre et de façon extraordinaire au besoin. La tutelle de la partie nationale sera assurée par le Haut-Commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants (HCREC), en concertation avec les autres structures sectorielles tant au niveau national que départemental et local (Défense Nationale, Intérieur, Santé, Education, Jeunesse, Affaires Sociales, Justice et Droits humains, Promotion de la Femme, Formation technique et professionnelle, etc.)

Les représentants des autorités locales et des services déconcentrés/décentralisés de l'Etat, des organisations de la société civile, assureront le suivi de l'avancement des activités du projet au niveau local qui les concerne, fourniront les conseils sur l'évolution de la situation, et mettront en place un mécanisme d'alerte précoce de l'équipe exécutive du projet, sur les dérives éventuelles, en vue des mesures correctives. La réalisation des études préalables au déroulement effectif des activités, ainsi que l'identification des bénéficiaires seront organisées conformément aux normes internationalement reconnues et dans le respect des droits humains, pour s'assurer de l'objectivité, du réalisme et de la pertinence des résultats attendus. En cas de nécessité, un recrutement de consultants sera fait conformément aux procédures en vigueur au sein du SNU.

b) Gestion des risques

L'amorce de la résolution de la crise dans le département du Pool ne devrait pas occulter les vulnérabilités structurelles et sociales qui ont aggravé les conséquences de cette crise sur les populations. Or, la complexité des défis et des causes de cette crise pourrait favoriser un traitement superficiel de celles-ci, à l'image de la gestion des crises précédentes dans ce même département qui se sont soldées par la résurgence de l'instabilité et défis sécuritaires. Ainsi, non résolues, les causes structurelles pourraient

KC EK

AJ

conduire au retour à l'instabilité et à la reprise des hostilités, rompant ainsi l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé en décembre 2017.

En conséquence, il est impératif que le processus de DDR soit conforme aux normes et de veiller sur l'inclusivité des dialogues.

La volonté exprimée par la quasi-totalité des autorités nationales à tous les niveaux, rencontrées par les missions d'évaluations successives et l'engagement du Gouvernement à appliquer l'Accord de cessez-le-feu du 23 décembre 2017 qui se traduit déjà par des actions comme la libération progressive des partisans du Pasteur Ntumi précédemment faits prisonniers constituent des étapes significatives pour le succès d'un DDR prochain.

Il reste néanmoins à voir comment le Gouvernement va accueillir les mesures d'application de l'Accord proposées au mois de janvier par le Comité ad hoc paritaire-mixte qui ont été rendues publiques le 20 mars 2018. La publication de ces mesures, qui constituent la feuille de route de l'application de l'Accord de Kinkala, le retrait du mandat d'arrêt pendant sur le pasteur Ntumi, sont deux indicateurs de cet engagement indéfectible du Gouvernement de sortir définitivement de la crise du Pool qui permettront un démarrage en toute sérénité du projet DDR.

De même, l'acceptation par le Gouvernement d'un DDR qui soit conforme aux normes intégrées des DDR, incluant la réintégration communautaire, au-delà de la simple réinsertion des ex-combattants, va maximiser les chances de succès du processus.

Les autres risques et les mesures d'atténuation sont indiqués dans le tableau ci-après.

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haute, moyenne, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/entité responsable)
Baisse de la confiance entre les protagonistes du Pool et blocage du dialogue politique inclusif en faveur du Pool (y compris pas les acteurs politiques)	Moyenne	Haute	Mettre l'accent sur les activités de renforcement de la confiance entre les groupes rencontrés ciblés, surtout avec la présence de leaders emblématiques : **Forte implication de l'UNOCA et RC, Gouvernement et Leaders Ex-Combattants, HCREC... ; veiller à ce que les processus de dialogue local et régional incluent spécifiquement les ex-combattants et explore les causes profondes des conflits.**
Manque de cohésion/faible implication des populations/ non appropriation du processus DDR par les populations pour des raisons culturelles	Faible	Moyenne	Organisation des rencontres de convivialité, de dialogue au sein des espaces publics tels les centres de santé, quartiers, au sein des casernes, écoles, espaces pour femmes, etc. : **Implication de la société civile et des organisations confessionnelles, leaders communautaires et notables, médias, activités sportives et culturelles... ; des conseils culturels sur les processus locaux appropriés seront demandés, dans le cadre de l'engagement des comités de dialogue locaux. ;**
Exacerbation de l'insécurité et la persistance d'exactions	Moyenne	Haute	Renforcement des capacités des Forces de l'Ordre en matière du Droit International Humanitaire et Droits Humains. Renforcement de la discipline au sein des troupes déployées : **Implication de l'Etat-Major des**

			Forces Armées et de la Police et appui des experts du DPKO/UNOCA
Dégradation de la situation socio-économique	Moyenne	Haute	Les efforts planifiés en matière de renforcement de la résilience et du relèvement des localités ciblées, devrait être étendues à l'ensemble du département du Pool, avec un accent particulier sur les groupes les plus vulnérables, particulièrement les femmes, les enfants, les adolescentes, et les jeunes. Les marqueurs de genre et d'âge devraient être considérés ; **Gouvernement, Partenaires techniques et financiers, Agences SNU, etc.**
Faible capacité des services publics et la lenteur dans la mise en œuvre des recommandations qui leur sont adressées	Moyenne	Moyenne	Les actions d'appui à la reprise du fonctionnement régulier de l'administration déconcentrée de l'Etat et des services décentralisés (délivrance et rétablissement des pièces d'identité/permis de conduire/diplômes, etc. et documents d'état civil, documents fonciers...). Faire un plaidoyer pour une réelle décentralisation, avec l'affectation des moyens. Renforcement des capacités de ces services : **Ministère de l'intérieur, Enseignement, Affaires Foncières, etc.**
Absence de programme formel de DDR	Moyenne	Haute	La soumission des propositions faites par le comité paritaire sur la mise en œuvre de l'accord du cessez-le-feu et de cessation des hostilités, après approbation par le gouvernement, devrait permettre d'amorcer la formulation d'un véritable programme de DDR, avec un fort engagement des pouvoirs publics : **Gouvernement de la République et appui des partenaires.**
Manque de cohésion/faible intégration des populations	Faible	Moyenne	Organisation des rencontres de convivialité, de dialogue au sein des espaces publics tels les centres de santé, quartiers, au sein des casernes, écoles, espaces pour femmes, etc. : **Implication de la société civile et des organisations confessionnelles, leaders communautaires et notables, médias, activités sportives et culturelles...**
Absence de consensus et données fiables sur le nombre d'ex-combattants à intégrer dans le processus de DDR	Moyenne	Haute	L'absence d'un consensus Gouvernement – Pasteur Ntumi sur le nombre d'ex-combattants ainsi que la publication de données erronées peuvent avoir un impact fatal sur le projet. Une opération d'enregistrement biométrique des ex-combattants par des équipes mixtes et une bonne méthode de collectes des données, sensible au genre par des outils appropriés en vue de réduire les risques de fraudes et conduire à des données fiables. Le HCR dispose des méthodes et compétences nécessaires.

c) Mobilisation des ressources en faveur du DDR :

Le SNU aidera le Gouvernement à mobiliser les ressources nécessaires au financement du DDR auprès de la communauté internationale. A cet effet, une démarche participative en amont a été retenue. En ce sens que le SNU a régulièrement associé les partenaires financiers du Congo dès le départ, en les consultant et en partageant avec eux l'information sur la requête du Gouvernement et les résultats des différentes missions préparatoires du DDR.

Dans ce cadre, les partenaires émettent des avis que le SNU intègre dans l'approche méthodologique utilisée vers un processus DDR bien planifié et durable. D'ores-et-déjà, les ambassades de l'Union Européenne, des Etats-Unis d'Amérique et de la France ont exprimé leur disposition à appuyer financièrement le DDR suite aux activités préparatoires et pilotes de ce projet PBF. Le Gouvernement lui-même, a inscrit dans le budget de l'Etat exercice 2018, un montant de près de 2 millions de $US pour le DDR. Le financement PBF sera une impulsion additionnelle pour assurer le décaissement de la ligne budgétaire prévu à cet effet.

C- Suivi et évaluation :

1. Coordination avec l'expert suivi et évaluation du PBF

Le projet dans son ensemble fera l'objet d'un suivi permanent et régulier de la part des agences de concert avec la partie nationale et les autres acteurs de mise en œuvre. Tous les rapports seront transmis à l'expert en suivi et évaluation (S&E) du PBF, qui aura la responsabilité de les analyser avec toutes les autres informations collectées sur l'avancement des activités, et de rendre compte de ses recommandations aux agences.

Le budget du S&E est de 100 000 USD dont 40 000 USD pour l'évaluation finale indépendante.

2. Mission conjointe de suivi

Des visites conjointes seront ainsi organisées de façon régulière sur le terrain et de la partie nationale aux côtés des agences parties. Ces visites donneront lieu à des rapports succincts dans lesquelles les observations seront collectées quant aux progrès réalisés selon des objectifs prédéterminés. Ces missions conjointes seront également complétées par un suivi étroit du comité conjoint de pilotage et des agences concernées afin notamment de faciliter l'élaboration des rapports narratifs et financiers finaux.

3. Évaluation finale

Durant la phase de clôture du projet, une évaluation externe sera réalisée pour analyser l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans le document de projet. Une équipe de consultants dont un consultant international sera recruté pour sa réalisation. Les agences bénéficiaires prendront en charge le financement et assureront la coordination du processus. L'expert suivi évaluation apportera son appui tout au long du processus. Le rapport de l'évaluation sera soumis au comité de pilotage pour validation finale.

4. Visibilité de l'action

La visibilité de l'action et du financement de PBSO sera assurée auprès des audiences congolaises et internationales. Les actions de communication mettront en lumière les résultats ainsi que les activités mises en œuvre dans le cadre de ce projet.

Audience locale et nationale

- Une cérémonie de lancement sera organisée à Kinkala, et des communiqués de presse informeront les médias nationaux du début et de l'achèvement de l'action.
- Le logo de PBSO sera également présent sur le matériel fourni, ainsi que sur les documents qui seront produits, reproduits et distribués, notamment les modules.
- Le soutien de PBSO sera souligné lors des diffusions des émissions radiophoniques, et des posters, brochures, et autres matériels promotionnels rendront visible l'apport du bailleur.

Audience internationale

- L'action sera régulièrement couverte sur les réseaux sociaux, notamment les comptes Facebook et Twitter ou les blogs des agences, pour illustrer les avancements des interventions et illustrer le projet à travers le quotidien des bénéficiaires du projet et leurs communautés.
- Des reportages photos et vidéos seront réalisés pour mettre en avant les diverses composantes de l'action.

D- Dispositions administratives

Le Bureau MPTF du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du projet financé par le Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le bureau MPTF du PNUD transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémorandum d'accord signé par chaque entité et par le PNUD.

Fonctions de l'Agent administratif : Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)[5] (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale multi donateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau du PNUD doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés ;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés ;
- Procéder, dans le cadre du système en vigueur, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde) ;

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

[5] Disponible à l'adresse suivante : http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif (MPTF du PNUD). Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif (MPTF du PNUD) sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet ;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre ;
- Des rapports d'activité narratifs finaux (de fin de projet), à soumettre au plus tard dans un délai de 3 mois après la clôture opérationnelle du projet ;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds ;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question ;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF du PNUD, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (http://unpbf.org) et sur le site de l'Agent administratif (http://mptf.undp.org).

K CR

EK

ANNEXE 1 – CADRE DE RESULTATS

Nom du pays : République du Congo											
Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019											
Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »											
Description du résultat 1 : Un dialogue inclusif est entamé sur le département du Pool, dans le but de contribuer à la consolidation	[redacted]	**Indicateur 1.1** : Plateformes et comités de dialogue inclusifs et fonctionnels [[Valeur de référence : 0 [2018], valeur cible : 3 plateformes ; 13 comités [2020]] **Indicateur 1.2 :** Des mécanismes de	- Compte-rendu de réunions et transmissions aux autorités locales - Listes de participants incluant les représentants des jeunes et des femmes - Rapports de l'analyse mettant en évidence les causes profondes et	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	1. Sessions de brainstormings avec les groupes cibles en vue du Mapping des acteurs et de dialogue sont organisées au niveau local et régional 2. Les acteurs clés y compris les femmes du processus sont identifiées et formées aux mécanismes de gestion des

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

de la paix		résolutions non violentes des conflits sont validés et mis en œuvre [[Valeur de référence : ND [2018], valeur cible : TBD [2020]]	immédiates de la crise du Pool ainsi que des recommandations pertinentes			X	X	X	X			conflits, de médiation et de facilitation et sont aussi sensibilisés sur les principes des droits humains 3. Une analyse exhaustive traitant des causes profondes et immédiates des troubles récurrents dans le Pool est disponible 4. Des sessions de dialogue à petite échelle ont lieu au niveau communautaire afin de rétablir les relations entre les acteurs affectés par le conflit (la population locale, impliquant les ex-combattants, les forces de défense et de sécurité, les autorités administratives et locales y compris les femmes et les jeunes)

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

			- Compte-rendu de réunions - Plan d'action du CND								5. Le CND est fonctionnel et ses membres clés sont outillés dans l'animation des cadres de discussion inclusifs et formule son plan stratégique et/ou d'action. 6. Les mesures d'accompagnement sont prises afin d'encourager et assurer la participation de tous les acteurs politiques dans le dialogue - 7. Un engagement ferme et une communication publique des acteurs du dialogue en faveur des activités du processus DDR

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

	Produit 1.1: Les plateformes de dialogue et/ou comités menant à la participation politique, à la paix et au développement sont établies et fonctionnels	**Indicateur 1.1.1:** Nombre de comités formés et actifs représentatifs des divers groupes [[Valeur de référence : à vérifier [2018], valeur cible : 10 [2019]]. [[Valeur de référence : à vérifier [2018], valeur cible : 10 [2019]]. **Indicateur 1.1.2 :** Composition des plateformes/comités, désagrégée par genre et âge [[Valeur de référence : à vérifier [2018], valeur cible : 40% de membres femmes ; y compris 3 dans le leadership des plateformes ; 30% des	Rapports d'activités des plateformes de dialogue participatif incluant des recommandations Document d'organisation des comités Procès-verbaux et rapports de réunion Rapports de sessions de formation			X	X	X	X	X	- Attention spécifique pour assurer l'inclusion des jeunes, femmes, personnes vivant avec handicap, etc. - Mise en place de comités locaux de paix et développement à l'issue des dialogues participatifs (identification des mécanismes de dialogue et de gestion des conflits, organisation des activités pour rapprocher les divers segments de la communauté y compris les ex-combattants, les communautés d'accueil, les retournés, les forces de sécurité, les autorités locales, etc)

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

		membres ayant en dessous de 30 ans. **Indicateur 1.1.3:** Nombre de décisions des plateformes et comités ayant une incidence visible sur le dialogue au niveau national et départemental (1 comité local, 1 plateforme au niveau départemental, 1 plateforme au niveau national) [[Valeur de référence : 0 [2018], valeur cible : X [2019]].									

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

	Produit 1.2: Les campagnes de vulgarisation des dispositions de l'Accord de cessez-le-feu et du processus de paix, y compris sur le DDR, sont réalisées	**Indicateur 1.2.1**: Nombre et diversité d'activités de communication entreprises sur le DDR [[Valeur de référence : 0 [2018], valeur cible : 50 [2019]]. **Indicateur 1.2.2 :** Nombre de groupes cibles capables de communiquer sur le processus de paix [[Valeur de référence : TBD [2018], valeur cible : 3/5 (selon diversité) [2019]].	Rapports de la Commission Paritaire, du HCREC et d'autres institutions compétentes			X	X	X	X			Mesures à prévoir : - Plan de communication formulé (programme radio/télé) - Outils de communication préparés et testés, y compris dans les langues nationales - Renforcement des capacités des professionnels des médias - Utilisation des radios communautaires et citoyennes

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

Description du Résultat 2 : Le processus DDR est entamé selon les normes internationales		<u>Indicateur 2</u> : Niveau d'alignement du processus national de DDR aux normes internationales intégrant une stratégie de mobilisation de ressources additionnelles [[Valeur de référence : 0% [2018], valeur cible : 100% [2020] Indicateur 3 : Pourcentage du financement de la contrepartie nationale et des autres partenaires dans le DDR [[Valeur de référence : 0% [2018], valeur cible : 3% [2018 – 2019] Indicateur 4 : Degré de satisfaction des bénéficiaires	Rapport d'évaluation de la phase de planification du DDR Rapports de missions /sondage				X	X	X	X		Niveau d'adhérence mesuré par : - la planification intégrée du processus de DDR, basé sur les évaluations - les besoins spécifiques des divers groupes cibles sont reconnus dans le programme - le lien entre le DDR et d'autres programmes est assuré dans la programmation - 'rachat d'armes' remplacé par ramassage d'armes - centres de transit ne sont pas caractérisés comme 'détention' - la distinction est faite entre la réinsertion (appuis immédiats) et réintégration (appui durables)

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

		du DDR [[Valeur de référence : A déterminer [2018], valeur cible : moyenne [2018]									

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

	Produit 2.1: Le cadre programmatique du DDR est mis en place et opérationnel	**Indicateur 2.1.1 :** Le cadre national de DDR est formulé, validé et adopté par le gouvernement [[Valeur de référence : 0 [2018], valeur cible : 1 [2019]] **Indicateur 2.1.2 :** Les procédures de mise-en-œuvre de chaque composante du DDR sont adoptées [[Valeur de référence : 0 [2018], valeur cible : 8 [2019]]. **Indicateur 2.1.3 :** Les différents intervenants (structures d'accompagnement/ encadrement, organisations communautaires de base, structures étatiques sectoriels)	Rapport du HCREC		X	X	X					Procédures de mise-en-œuvre : 1. (D1) Désarmement, 2. (D2) Démobilisation, 3. (r)réinsertion, 4. (R) Réintégration, 5. Groupes ayant des besoins spécifiques, 6. Communication/vulgarisation, 7. Appuis d'urgence, 8. Suivi et évaluation

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

		sont formés à tous niveaux [[Valeur de référence : 0 [2018], valeur cible : 50 [2019]].										Programme de formation et de renforcement des capacités des différents intervenants : - ONG et OCB - Acteurs étatiques (sectoriels)... Y compris pour mettre en place les formations qualifiantes pour les participants du programme DDR/ex combattants ainsi que les bénéficiaires : jeunes, femmes, personnes vivant avec handicap et maladies chroniques et les personnes vulnérables de la communauté.

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

	Produit 2.2 : Les bénéficiaires et participants du programme conjoint sont identifiés et le système de base de données intégrant leurs profils socioéconomiques et leurs priorités de réintégration est mis en place et opérationnel	**Indicateur 2.2.1** Nombre d'évaluations et études réalisées nécessaires à l'exécution de la réintégration [[Valeur de référence :0 [2018], valeur cible : 6 [2019]] **Indicateur 2.2.2** La base de données du programme conjoint est opérationnelle [[Valeur de référence : 0[2018], valeur cible : 1 [2019]] **Indicateur 2.2.3** Nombre de participants et bénéficiaires du programme conjoint enregistrés, désagrégé par catégorie (i.e. ex-combattants/associés/ jeunes à risque) ainsi que sexe	Rapports d'évaluation Base de données Rapports de la base de données		X	X	X				Evaluations à réaliser : 1. Profilage des ex-combattant(e)s 2. Diagnostic des communautés de retours avec un accent particulier sur les services sociaux de base 3. Cartographie des opportunités économiques de réintégration 4. Aspect psycho-sociaux, religieux et de santé de la réintégration 5. Réconciliation et justice transitionnelle 6. Analyse de l'implication des femmes et filles dans le conflit/ et moyens d'engager des hommes

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

		et âge [[Valeur de référence : 0 [2018], valeur cible : entre 2,500-10,000 selon critères d'éligibilité adoptés [2019]]									
		Indicateur 2.2.4: Nombre d'ex-combattants et associés aux groupes armés (désagrégé par catégorie, type d'activité, sexe et âge) ayant participé dans les activités de stabilisation immédiate [[Valeur de référence : 0 [2018], valeur cible/au moins 500 [2019]]	Rapports d'activité (mensuel/ trimestriel/ annuel)			X	X	X	X		- Identification claire et sélection du nombre des ex-combattant(e)s ou autres personnes concernées (Enregistrement préalable effectué avec l'outil biométrique pour éviter les doublons et les risques de fraude - Analyse des modalités d'accompagnement financier des activités

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

												Préférablement liées aux activités de stabilisation immédiate pour répondre aux besoins d'urgence dans les zones sensibles (formation des brigades HIMO pour travaux d'urgence initialement qui seront par la suite transformées en coopératives/PME) pour garantir une réintégration durable ; Ou si nécessaire sous la forme de Cash for dignity etc. Pouvoir de décision sur les projets à entreprendre dévolu aux comités locaux de paix et développement ; Assurer le lien direct entre la réinsertion et la réintégration

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

		Indicateur 2.2.5: Nombre de participants aux projets et en voie d'atteindre une autonomie après 12 mois (désagrégé par catégorie, i.e. ex-combattants/ associés /jeunes à risque ainsi que sexe et âge) [[Valeur de référence :0 [2018], valeur cible : au moins 500 ex-combattants et 500 autres membres des communautés éligibles [2019]]	Rapports d'activité (mensuel/trimestriel/annuel)				X	X	X		durable. Projets Multisectoriels approuvés par les comités locaux de paix et développement : 1. Conception et mise en œuvre de 3-4 initiatives dans des communautés sélectionnées soutenant la réinsertion immédiate et la réintégration à long terme des ex-combattants (comme par le biais de l'approche 3x6) 2. Renouvellement des actes d'état civil et pièces d'identité perdues ou détruites (identification et

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

														enregistrement des personnes dépourvues de pièces) 3. Education/formation professionnelle, formation des coopératives/PME 4. Psychosocial, désintoxication 5. Santé et santé reproductive 6. Accès à la justice/réparations Ces activités jettent les bases pour que les services essentiels, y compris dans le secteur de la sécurité, dans les zones affectées par le conflit sont réhabilités et fonctionnels. Les populations vulnérables y compris les retournés, les ex-combattants bénéficient des activités de réintégration et de relèvement rapide

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

												Les mesures de discrimination positive sont mises en place à l'égard des femmes/filles ex combattantes et/ou associées aux groupes armés en vue de : – renforcement des capacités d'autopromotion, - accompagnement technique des initiatives de création d'entreprises – implication et participation dans les sphères de décisions Alphabétisation fonctionnelle formation professionnelle etc..
	Produit 2.3 : Les services d'appui à la réintégration sont renforcés en tenant compte des besoins spécifiques des	**Indicateur 2.3.1. :** Nombre de services d'appui à la réintégration renforcés (désagrégé par secteur, sexe et âge) [[Valeur de référence : 0[2018], valeur cible : 4 par secteur [2019]]				X	X	X	X			Secteurs à considérer pendant l'évaluation : 1. Identification des bénéficiaires et ainsi que leurs besoins à la réintégration 2. Renouvellement et délivrance des actes d'état

EK

Nom du pays : République du Congo											
Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019											
Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »											
	femmes et filles ex-combattantes et associées aux groupes armés	**Indicateur 2.3.2. :** % des bénéficiaires du projet qui ont accès aux différents services d'appuis renforcés/taux d'utilisation des services d'appui renforcés dans la zone d'intervention (désagrégé par type de services, âge et sexe) [[Valeur de référence : 0 [2018], valeur cible : X par secteur [2019]]									civil et pièces d'identité perdues ou détruites 3. Education/formation professionnelle, formation des coopératives/PME 4. Psychosocial, désintoxication 5. Santé et santé reproductive 6. Accès à la justice/réparations
Description du Résultat 3 : Le cadre de protection dans le contexte de DDR des ex-combattants est renforcé		**Indicateur 3 :** Niveau de référence aux droits humains dans le manuel de procédure du DDR [[Valeur de référence : à vérifier [2018],									1. Séances de sensibilisation des acteurs étatiques (élus locaux, autorités locales, traditionnelles, religieuses) en droits de l'homme 2. La formation et l'appui technique à la Commission Nationale des Droits de l'homme en vue de son

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

												implication effective dans le processus de réconciliation et de prévention des conflits 3. Sensibilisation en droits de de l'homme en faveur de membres et leaders de partis politiques 4. Sensibilisation de médias sur les droits de l'homme. 5. Sensibilisation des ONG en droits humains en vue d'accroitre les initiatives de suivi et de protection au niveau local 6-Mise en place des points focaux pour l'identification des cas et la gestion des données sur les violations des droits de l'homme Mise en place d'un système d'alerte pour le signalement des violations des droits de

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

											l'homme en synergie avec les autorités judiciaires et la force publique. 7 : Organiser les campagnes dans les communautés en vue de promouvoir la cohésion sociale, la tolérance a travers le respect des droits humains
	Produit 3.1: L'élaboration du cadre de protection juridique pour le DDR est appuyée par des processus participatifs et inclusifs tout en prenant en compte les droits humains	**Indicateur 3.1.1:** Le cadre juridique est formulé par le gouvernement pour permettre la participation au DDR [[Valeur de référence : 0[2018], valeur cible : 1 [2019]]. **Indicateur 3.1.3 :** Cartographie des services publics, des habitations et terres arables détruits par le conflit	Rapport HCREC, CNDH et organisations de la société civile			X	X	X			1. Cadre normatif de protection des ex-combattants, tels que les garanties de non-poursuite pour crime de rébellion, établi. 2. Mener les enquêtes sur les violations des droits humains 3. Etablir les bases afin d'accompagner les efforts collectifs pour la promotion de l'accès à la justice et aux cliniques juridiques, y compris

Nom du pays : République du Congo
Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019
Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

		[[0[2018], valeur cible : à déterminer [2019]].									pour les femmes associées aux forces et groupes armés ; les enfants recrutés ou utilisés par les forces et groupes armés. 3. Mener les études nécessaires à l'accompagnement l'identification et restitution des biens et logements et réparations (droit de propriété, conflit de terres, etc)

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

	Produit 3.2: La force publique est formée aux droits humains et participent à la réconciliation	**Indicateur 3.2.1 :** Nombre de membres de la Force Publique formés sur les droits humains qui participent dans les activités de réconciliation (désagrégé par sexe, âge et catégorie de personnel) [[Valeur de référence : 0 [2018], valeur cible : 500 [2019]]	Rapport de la CNDH et HCREC				X	X	X	X		Instituer un programme de formation et sensibilisation aux droits humains avec une forte implication de la société civile Restauration de la confiance entre la force publique et la population
	Produit 3.3: Un réseau d'identification, de documentation et de prévention des violences et violations au niveau communautaire	**Indicateur 3.3.1 :** Nombre et diversité d'organisations membres du réseau d'observation des violences [[Valeur de référence : 0 [2018], valeur cible : 100 [2019]] **Indicateur 3.3. 2 :** Les	Rapport du CDNH et HCREC, rapports du Réseau d'observation des violations et violences au niveau communautaire				X	X	X	X		1. Renforcement des mécanismes communautaires de protection, notamment à travers le développement d'un réseau divers de relais communautaires, 2. Mise en place d'un programme d'engagement des hommes et femmes contre les

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

	est mis en place et opérationnel, y compris sur les questions de violences basées sur le genre	violations des droits humains pendant le conflit sont documentées [[0[2018], valeur cible : a déterminer [2019]].									violences. 3. Renforcement des services spécifiques de violences faites aux femmes comme porte d'entrée pour la documentation des cas de violences basées sur le genre (VBG). 4. Rétablissement et installation des réseaux de référence et d'alerte sur les violences faites aux filles et aux femmes, impliquant les structures de santé, les services de justice/police/et d'autres forces de sécurité, organisations de femmes, de jeunes, etc. 5. Mise en place d'un système de monitoring des

Nom du pays : République du Congo

Dates du projet : 1 er mai 2018 au 31 Octobre 2019

Théorie de changement pour l'IRF : « Si le processus de DDR s'exécute en accord avec les normes internationales et, dans un climat propice au dialogue inclusif et au respect des droits humains, alors les populations du département du Pool retrouveront la paix et la stabilité. »

														violations/abus des droits humains pour certains groupes spécifiques « laissés de côté », notamment personnes vivant avec handicap, personnes âgées, populations autochtones, personnes vivant avec le VIH, etc. 6. Prévention des VBG avec des actions spécifiques au niveau de la force publique et avec une forte implication de la société civile

Annex D - PBF project budget

Table 1 - Project budget by Outcome and output

Outcome/ Output number	Outcome/ output/ activity formulation:	Budget by recipient organization (not including staff, general operating costs and indirect fee) - Please add a new column for each recipient organization			Percent of budget for each output reserved for direct action on gender eqaulity (if any)	Any remarks (e.g. on types of inputs provided or budget justification, for example if high TA or travel costs)
		UNFPA	PNUD	UNHCR		
OUTCOME 1: Un dialogue inclusif est entamé sur le département du Pool, dans le but de contribuer à la consolidation de la paix						
Output 1.1:	Les plateformes de dialogue et/ou comités menant à la participation politique, à la paix et au développement sont établies et fonctionnels	-	104 000,00	-	15%	
Activity 1.1.1:	Renforcement des capacités du Conseil National du Dialogue	-	50 000,00	-		Réunions, Achat équipements, Ateliers
Activity 1.1.2:	Conduire l'identification des acteurs du dialogue aux niveaux local et régional	-	5 000,00	-		Rencontres, réunions
Activity 1.1.3:	Mise en place des comités et plateformes de dialogue et des conditions de pérennisation des mécanismes de conciliation inclusifs incluant les jeunes et les femmes	-	18 000,00	-		Réunions, Missions, Renforcement des capacités
Activity 1.1.4:	Mener une analyse des causes profondes et immédiates de la récurrence des crises dans le Pool	-	27 000,00	-		Consultations (internationale et nationale), Réunions, Missions, Ateliers

Activity 1.1.5:	Soutenir la création d'un pool de facilitateurs de dialogue au niveau local au sein des réseaux identifiés et les responsables du gouvernement clé	-	4 000,00	-		Réunions, Formations
Output 1.2:	Les campagnes de vulgarisation des dispositions de l'Accord de cessez-le-feu et du processus de paix, y compris sur le DDR, sont réalisées	-	46 000,00	-	15%	
Activity 1.2.1:	Elaborer la stratégie de communication et de sensibilisation y compris en langues nationales adaptée aux besoins et statuts des bénéficiaires dans la zone d'intervention	-	7 000,00	-		Consultations, ateliers
Activity 1.2.2:	Réaliser des émissions radiotélévisées en Français et en langues locales sur le processus de paix et le dialogue	-	20 000,00	-		Emissions via les radios communautaires et/ou locales, communiqués de presse, affiches, dépliants, T-shirts, banderoles, vidéos etc...)
Activity 1.2.3:	Organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de l'accord de cessez-le-feu et du processus de paix auprès des communautés de façon générale	-	12 000,00	-		Réunions, Missions
Activity 1.2.4:	Accompagner le monitoring des médias	-	5 000,00	-		Réunions, Ateliers

ICR

NA 53

FK

Activity 1.2.5:	Organiser des sessions renforcement des capacités des professionnels des médias sur l'accord de cessez-le-feu ainsi que les objectifs du programme DDR	-	7 000,00	-		Ateliers de formations
TOTAL $ FOR OUTCOME 1:		-	150 000,00	-		
OUTCOME 2: Le processus DDR est entamé selon les normes internationales						
Output 2.1:	Le cadre programmatique du DDR aligné aux normes internationales est mis en place et opérationnel	-	25 000,00	-	20%	
Activity 2.1.1:	Appuyer l'élaboration du cadre programmatique et la mise en place du cadre institutionnel et/ou légal régissant le processus DDR	-	20 000,00	-		Consultations (internationale et nationale), réunions, Ateliers
Activity 2.1.2:	Appuyer le suivi et évaluation du cadre du cadre programmatique institutionnel et/ou légal du DDR	-	5 000,00	-		Réunions, Ateliers
Output 2.2:	Les études et évaluations initiales nécessaires à l'exécution de la réintégration sont réalisées, et le système de base de données mis en place	36 700,00	1 258 000,00	148 300,54	30%	
Activity 2.2.1:	Mener le profilage et les enquêtes ciblant les ex-combattants, les jeunes à risque, les femmes associées et/ou affectées par les conflits et d'autres groupes vulnérables dans les communautés	-	50 000,00	30 000,00		Consultations, Réunions, Ateliers, Missions, Enquêteurs, appui aux commissariats et brigade de gendarmerie et caserne militaire)

Activity 2.2.2:	Mener l'étude des opportunités de réintégration et de cartographie dans les zones ciblées	-	25 500,00	10 000,00		Consultation nationale, missions, réunions, ateliers
Activity 2.2.3:	Conduire une analyse de l'implication des femmes et filles dans le conflit ainsi que les répercussions du conflit sur elles	30 000,00	-	-		Consultation nationale, missions, réunions, ateliers
Activity 2.2.4:	Mettre en place la base de données intégrant les informations relatives au profil socio-économique, qualifications, besoins et attentes spécifiques des participants et bénéficiaires	-	12 000,00	10 000,00		Consultant, logiciel d'enregistrement et de traitement, Réunions, Acquisition d'intrants
Activity 2.2.5:	Sélectionner les groupes bénéficiaires du projet en collaboration avec les autorités et comités de dialogue selon les critères de sélection prédéfinis	-	5 000,00	2 000,00		Réunions, enregistrement des groupes bénéficiaires
Activity 2.2.6:	Identifier les ONG partenaires en collaboration avec les autorités et comités de dialogue selon les critères de sélection prédéfinis	-	5 000,00	2 500,00		Réunions, missions, ateliers
Activity 2.2.7:	Financer les kits de réinsertion (assistance à court terme) de 500 ex-combattant(e)s identifié(e)s et ciblé(e)s en tenant compte des besoins sexopécifiques	-	346 000,00	-		Acquisition du matériel
Activity 2.2.8:	Réaliser des chantiers à HIMO et impliquer les ex-combattant(e)s ainsi que d'autres groupes de populations ciblés (jeunes, femmes etc...)	-	280 000,00	-		Missions, Conventions, Partenariats

Activity 2.2.9:	Sélectionner et concevoir des modules de formation et de renforcement des capacités dans diverses techniques de production et de conduite d'AGR	-	25 00,00	-		Consultants, Réunions
Activity 2.2.10:	Appuyer le renforcement du dispositif financier (microfinance etc) existant dans la zone d'intervention en formant un guichet formation-appui conseil et financement	-	35 000,00	-		Positionnement d'une caution de garantie pour les initiatives
Activity 2.2.11:	Financer les projets économiquement viables (identifier en étroite collaboration avec les autorités et les comités locaux de dialogue, incluant la participation des femmes) au profit des ex-combattant(e)s, des jeunes et d'autres populations éligibles	-	465 000,00	85 800,54		Achat et distribution d'outils, d'intrants divers, formations ciblées
Activity 2.2.12:	Assurer l'accompagnement technique des initiatives de création d'entreprises des femmes/filles ex combattantes et/ou associées aux groupes armés	6 700,00	-	8 000,00		PartenariatsMissions
Output 2.3:	Les services d'appui à la réintégration sont renforcés en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et filles ex-combattantes et associées aux groupes armés	25 000,00	20 500,00	17 000,00	30%	

EK

Activity 2.3.1:	Mener le diagnostic (analyse des défis et lacunes) des services d'appui à la réintégration existants dans les communautés ciblées et formuler des recommandations en vue de leur amélioration	10 000,00	-	10 000,00		Consultations, Réunions, ateliers, Missions
Activity 2.3.2:	Organiser le renforcement des capacités des fournisseurs de services d'appui à la réintégration	15 000,00	20 500,00	7 000,00		Ateliers de formations, Missions, Consultants
TOTAL $ FOR OUTCOME 2:		**61 700,00**	**1 318 500,00**	**251 101,08**		
OUTCOME 3: Le respect des droits humains est promu envers les acteurs étatiques et non-étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits						
Output 3.1:	Le cadre de protection juridique pour le DDR est accompagné tout en prenant en compte les droits humains	15 000,00	11 085,10	10 000,00	15%	
Activity 3.1.1:	Organiser des sessions de formation des leaders communautaires en matière de leadership et de réconciliation tenant compte de l'égalité de genres	10 000,00	6 585,10	-		Ateliers, Réunions, Missions
Activity 3.1.2:	Appuyer la mise en place d'un répertoire/registre local/national des dommages aux populations ciblées et identifiées	-	-	10 000,00		Consultation
Activity 3.1.3:	Appuyer la mise en place d'une commission de réconciliation au niveau local	5 000,00	4 500,00	-		Consultation, Réunions
Output 3.2:	La force publique est formée aux droits de l'homme et participent à la réconciliation	70 000,00	-	-	15%	

AO KCN

EK

Activity 3.2.1:	Organiser des sessions de formation des policiers et des membres de la force publique sur les droits de l'homme et la réconciliation et mettre en place des points focaux dans les commissariats et autres points stratégiques	50 000,00	-	-		Ateliers de formation, Réunions, Missions
Activity 3.2.2:	Mettre en place et rendre opérationnel les comités locaux de lutte contre les violations des droits humains	20 000,00	-	-		Ateliers, Réunions, Missions
Output 3.3:	Un réseau d'identification, de documentation et de prévention des violences et violations au niveau communautaire est mis en place et opérationnel, y compris sur les questions de violences basées sur le genre	164 000,00	-	20 000,01	30%	
Activity 3.3.1:	Conduire une étude diagnostique des violences et violations des droits humains dans la zone de réintégration ciblée	-	-	15 000,00		Consultations, Missions, Ateliers
Activity 3.3.2:	Organiser des sessions de sensibilisation de divers acteurs dont les organisations de la société civile, les forces publiques ainsi que des ex-combattants pour la prévention des violences basées sur le genre	50 000,00	-	-		Réunions, missions, ateliers

kcn

EK

Activity 3.3.3:	Organiser des activités de sensibilisation communautaire sur les Violences Sexuelles et Basées sur le Genre (VSBG) et violations des droits humains	40 000,00	-	-		Missions, Ateliers, Réunions
Activity 3.3.4:	Mettre en place un programme d'engagement des hommes et femmes contre les violences	40 000,00	-	-		Missions, Formations, Réunions
Activity 3.3.5:	Rétablir et installer les réseaux de référence et d'alerte sur les violences faites aux filles et aux femmes, impliquant les structures de santé, les services de justice/police/et d'autres forces de sécurité, organisations de femmes, de jeunes, etc.	19 000,00	-	-		Missions, Formations, Réunions
Activity 3.3.6:	Mettre en place un système de monitoring des violations/abus des droits humains pour certains groupes spécifiques « laissés de côté », notamment personnes vivant avec handicap, personnes âgées, populations autochtones, personnes vivant avec le VIH, etc.	15 000,00	-	5 000,01		Formations, Missions, appui légal aux victimes
TOTAL $ FOR OUTCOME 3:		**249 000,00**	**11 085,10**	**30 000,01**		
OUTCOME 4: Gestion de projet		**2 002,00**	**616 197,62**	**2 047,50**		
Project personnel	1 Coordonnateur (P3), 3 VNU (M&E, Genre, Appui communautaire), AAF (G5), 1 chauffeur		500 000,00	-		
Project general operating costs:		2 002,00	16 197,09	2 047,50		

ICA

EK

Suivi et Evaluation du projet conjoint (Comité de pilotage, évaluations à mi-parcours et finale)		-	100 000,53	-		
SUB-TOTAL PROJECT BUDGET:		312 702,00	2 095 782,72	283 148,59		
Indirect support costs (7%):		21 889,14	146 704,79	19 820,40	188 414,33	
TOTAL PROJECT BUDGET:		**334 591,14**	**2 242 487,51**	**302 968,99**	**2 880 047,64**	

Table 2 - Project budget by UN cost category

CATEGORIES	Amount Recipient Agency [illegible]		Amount Recipient Agency [illegible]		Amount Recipient Agency [illegible]		
	Tranche 1 (70%)	Tranche 2 ([illegible])	Tranche 1 ([illegible])	Tranche 2 ([illegible])	Tranche 1 (65%)	Tranche 2 (35%)	
1. Staff and other personnel	-	-	350 000,00	150 000,00	-	-	500 000,00
2. Supplies, Commodities, Materials	109 200,00	46 800,00	745 311,45	319 419,19	62 366,58	33 582,01	1 316 679,23
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)		-	59 150,00	25 350,00	-	-	84 500,00
4. Contractual services	54 600,00	23 400,00	194 960,11	83 554,33	81 646,98	45 500,00	483 661,42
5. Travel	41 860,00	17 940,00	81 900,00	35 100,00	20 468,00	10 237,50	207 505,50
6. Transfers and Grants to Counterparts	11 830,00	5 070,00	24 388,39	10 452,17	18 200,02	9 100,00	79 040,57
7. General Operating and other Direct Costs	1 401,40	600,60	11 337,96	4 859,13	1 365,00	682,50	20 246,59
Sub-Total Project Costs	218 891,40	93 810,60	1 467 047,90	628 734,82	184 046,59	99 102,01	2 691 633,31
8. Indirect Support Costs (must be 7%)	15 322,40	6 566,74	102 693,35	44 011,44	12 883,26	6 937,14	188 414,33
TOTAL	**234 213,80**	**100 377,34**	**1 569 741,26**	**672 746,25**	**196 929,85**	**106 039,15**	**2 880 047,64**